

TRAVAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — PONT DE VALVINS : LA CIRCULATION DE NUIT INTERDITE DU 16 AU 21 AOÛT



Afin de réduire la gêne aux usagers, la durée des travaux de pose de la passerelle piétons et cycles sur le pont de Valvins a été réduite à 5 jours au lieu de 15 jours initialement. Ainsi, la pose aura lieu du 16 au 21 août 2021, entraînant des changements sur la circulation.



Créé le: 13/08/2021

- Mis à jour le : 13/08/2021

Des travaux adaptés au confort des usagers

Initialement programmée les nuits du 15 juillet au 11 août 2021, la nouvelle passerelle pour les piétons et cyclistes sera posée plus rapidement, de manière à réduire la gêne aux automobilistes. Du 16 au 21 août 2021, la circulation sera ainsi interdite de 23h à 06h dans les deux sens de circulation. Et, la remise en circulation de l'ouvrage dans les deux sens, reste maintenue fin août.

Encourager la pratique du vélo

Commencés en mars dernier, ces travaux sur la route départementale 210 s'inscrivent dans le cadre de l'extension de l'EuroVélo 3. Aussi appelée la « Scandibérique », cette voie cyclable est le plus long itinéraire à vélo de l'hexagone et s'étend sur plus de 110 km en Seine-et-Marne. La future passerelle sur le pont de Valvins permettra ainsi aux cyclistes de franchir la Seine en toute sécurité.